

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2180

14 octobre 2010

SOMMAIRE

Athos Te S.à r.l.	104594	Dory 1 (NFR) S.à r.l.	104619
AVEO Development S.à r.l.	104602	Drillonne S.A.	104619
Bad Langensalza	104602	Drillonne S.A.	104620
Barros-Pereira S.à r.l.	104615	Electricité Bettendorf Francis S.à r.l.	104620
Belux Capital S.A.	104604	Ellerston Global Equity Managers Offshore (Luxembourg) S.à r.l.	104637
Blumen beim Anja S.à r.l.	104604	Elux S.à r.l.	104637
Boromir S.à r.l.	104603	Encore Plus Lux Co Ile de la Jatte II S.à r.l.	104637
Boromir S.à r.l.	104604	Entreprise de Toitures Pick Succ. Huynen	104638
BRP Lux 1 S.à r.l.	104604	Eurasia Credit Card Funding III S.A.	104638
BRPTE, BRPTX et GRP S.e.n.c.	104613	Eurasia Credit Card Funding III S.A.	104638
BRPTE S.à r.l.	104605	European Corporate Services S.A.	104639
BRPTX S.à r.l.	104613	FLG Holdings S.A.	104638
Buro Liettaer S.à r.l.	104614	Four J'S Development Tools Holding S.A.	104639
Cap Nature S.A.	104615	Garage Faber S.à r.l.	104639
Carlyle (Luxembourg) Participations 3 S.à r.l.	104616	Gérance PP S.à r.l. par des Propriétaires pour des Propriétaires	104639
CarVal Investors GVF Luxembourg Twen- ty S. à r.l.	104615	Gimli S.à r.l.	104639
CCEEP Participations S.à r.l.	104616	Gimli S.à r.l.	104640
Cerafer S.à r.l.	104604	Grosvenor Hexagone S.à r.l.	104640
Claudia & Romain S.à r.l.	104614	Hair Contrast S.à r.l.	104640
Clean Energy S.A.	104616	HDF Sicav Lux	104640
C & M S. à r.l.	104614	Holding Markarin B.V., S.à r.l.	104620
Cura/GGP Investment Corporation	104615	Indigo Capital IV S.à r.l.	104618
CVI GVF Luxembourg Eighteen S.à r.l.	104617	LBP Luxco GP 3-Condo S.à r.l.	104602
CVI GVF Luxembourg Four S.à r.l.	104617	Meridian	104613
CVI GVF Luxembourg Nineteen S.à r.l.	104618	Rom10 S.A.	104614
CVI GVF (Lux) Master S.à r.l.	104617	Rom10 S.A.	104637
CVI GVF Property Investments S.à r.l.	104618	Rom10 S.A.	104617
Dacapo Invest	104603	Silver Sea Properties (Leamington Spa) S.à r.l.	104594
Delphi S.à r.l.	104618	Silver Sea Property Holdings S.à r.l.	104605
Delphi S.à r.l.	104619		
Delta Corp Consulting	104616		
Diagonal TG S.à r.l.	104619		

Athos Te S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 136.611.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Gammal

Gérant

Référence de publication: 2010118255/11.

(100134280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.**Silver Sea Properties (Leamington Spa) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 155.162.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twentieth day of August.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Silver Sea Property Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, here represented by Mr. Raymond THILL, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo by virtue of one proxy given under private seal dated August 20th, 2010.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "Silver Sea Properties (Leamington Spa) S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

2. Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the municipality of Luxembourg-City.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the

Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.4 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law;

3.5 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Great Britain Pounds (GBP 12,500.-) represented by one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares each having a par value of one GB penny (GBP 0.01) (together the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders" and each a "Shareholder".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

6. Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. - Management

8. Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (the "Board of Managers").

8.2 The managers need not to be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

9. Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

10. Art. 10. Representation of the Company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the sole signature of any manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

11. Art. 11. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. General meeting of shareholders

13. Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the Shareholders are present or represented, they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V. - Business year

14. Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st of October and ends on the 30th of September of the following year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions, it being understood that in case of a sole Shareholder, such sole Shareholder may decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

17. Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 30th of September 2011.

Subscription - Payment

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

	Shares:
Silver Sea Property Holdings S.à r.l.	1,250,000
TOTAL	1,250,000

All the one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) Shares representing the entire capital have been fully paid up in cash, therefore the amount of twelve thousand five hundred Great Britain Pounds (GBP 12,500.-), is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its

incorporation, have been estimated at about one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party represented as stated above, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the Shareholders' meeting, passed the following resolutions:

1) The Sole Shareholder resolves to appoint as sole manager of the Company for an undetermined period:

Davy Beaucé, born on 30 December 1981 in Messancy (Belgium), accountant, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2) The Company shall have its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the party appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A COMPARU:

Silver Sea Property Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée en vertu du droit de Luxembourg, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ici représentée par Monsieur Raymond THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 20 août 2010.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexées au présent acte pour être formalisé avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Art. 1^{er} . Forme - Dénomination sociale. Par la présente, il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Silver Sea Properties (Leamington Spa) S.à r.l." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (les "Statuts").

2. Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société à l'intérieur de la municipalité de Luxembourg-Ville.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera une Société luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut disposer de sièges et de succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées») ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.4 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

3.5 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci,

4. Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

5. Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centième de Livres Sterling chacune (GBP 0,01) (les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les "Associés" et chacun un "Associé".

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

6. Art. 6. Indivisibilité des parts sociales.

Envers la Société, les Parts Sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Art. 7. Transfert des parts sociales.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II. - Gérance

8. Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

10. Art. 10. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la seule signature de tout gérant ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

11. Art. 11. Délégation et agent du gérant unique et du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V. - Exercice social

14. Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution et Liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII . - Loi applicable

17. Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 30 septembre 2011.

Souscription - Libération

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

	Parts Sociales:
Silver Sea Property Holdings S.à r.l.	1.250.000
TOTAL	1.250.000

Toutes les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) Parts Sociales représentant l'intégralité du capital social ont été souscrites et intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500,-) se trouve dès à présent à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents euros (1.200, EUR).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante précitée, représentant comme indiqué ci-dessus la totalité du capital social souscrit et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée des Associés, a pris les résolutions suivantes:

(1) L'Associé Unique décide de nommer en tant que gérant unique pour une période indéterminée:

Davy Beaucé, né le 30 décembre 1981 à Messancy (Belgique), comptable, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Le siège social de la Société est établi au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 août 2010. Relation: LAC/2010/37576. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75.).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2010.

Référence de publication: 2010117559/427.

(100133600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

AVEO Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5730 Aspelt, 3, Op der Gare.

R.C.S. Luxembourg B 118.325.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AVEO Development S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2010118256/12.

(100134125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Bad Langensalza, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 111.481.

—
Les comptes annuels au 31 janvier 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2010118257/11.

(100134442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

LBP Luxco GP 3-Condo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 120.706.

—
EXTRAIT

Die Adresse des Teilhabers LBP Lion Holdings Sàrl mit der Handelsregisternummer B 120 194 hat sich geändert und lautet nunmehr:

2, Avenue Charles de Gaulle

Gebäude C, 1.Etage

L-1653 Luxembourg

Die Adresse, die Amtsführung und die Zeichnungsberechtigung der Geschäftsführerin LBP Lion Holdings Sàrl mit der Handelsregisternummer B 120 194, bestellt seit 07.09.2006, haben sich geändert und lauten nunmehr:

Adresse: 2, Avenue Charles de Gaulle

Gebäude C, 1.Etage

L-1653 Luxembourg

Amtsführung: Geschäftsführerin

Zeichnungsberechtigung: Geschäftsführerin mit unbeschränkter Einzelvertretungsmacht

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 19. August 2010.
 LBP Luxco GP 3-Condo Sàrl
 Vertreten durch LBC Lion Holdings Sàrl
 Ralph Kürschner
 Geschäftsführer

Référence de publication: 2010118939/26.

(100134681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2010.

Boromir S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 106.082.

Les comptes annuels au 30 Juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010118258/10.

(100134408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Dacapo Invest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 19, Duarefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 154.568.

Im Jahre zweitausendzehn, am neunundzwanzigsten Juni.

erkläre ich, Bernard SPOTEN, Notar mit dem Amtssitz in Sankt Vith,

dass in der Gründungsurkunde der Gesellschaft mit beschränkter Haftung Luxemburgischen Rechts „DACAPO INVEST“, mit Sitz in L-9990 Weiswampach, Duarefstrooss 19, welche ich am elften Juni zweitausendzehn beurkundet habe, ein materieller Fehler im Text des Artikels 6, der sich auf die Anzahl der eingebrachten Anteile der Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts „Aragest Sàrl“ durch Herrn Rainer Rudolf Piront, nachgenannt, bezieht, unterlaufen ist.

In diesem Artikel wurde versehentlich die Zahl „6.250“ vermerkt, obwohl die richtige Anzahl der eingebrachten Aragest-Anteile „50“ lautet.

Dieser materielle Fehler soll durch vorliegendes Protokoll behoben werden in dem Sinne, dass die Zahl "6.250" im Artikel 6 der Urkunde vom 11. Juni 2010 durch "50" ersetzt wird.

Ist hier interveniert:

Herr PIRONT Rainer Rudolf, geboren zu Recht am zehnten November neunzehnhundertsiebenundfünfzig, Ehegatte von Frau KOHNEN Ursula Anna, geboren zu Sankt Vith am elften November neunzehnhundertsechzig, wohnhaft in 4780 Sankt Vith - Recht, Dorfstraße 12

welcher das Vorstehende ausdrücklich bestätigt und die durch ihn unterschriebene Urkunde vom 11. Juni 2010 entsprechend berichtigt.

Die Schreibgebühr beläuft sich auf fünfundneunzig (95,00) Euro infolge Erklärung durch den unterzeichnenden Notar.

Über alles Vorstehende hat der Notar dieses Protokoll am eingangs genannten Ort und Datum aufgestellt.

Nach vollständiger Vorlesung und nachdem der unterzeichnende Notar den Inhalt dieser Urkunde kommentiert hat, sowie nach Genehmigung hat der Intervenierende, mit mir, Notar, unterschrieben.

Enregistré à Diekirch, le 29 juillet 2010. Relation: DIE/2010/7322. Reçu douze euros 12,00 €

Le Receveur (signé): Signature.

Für gleichlautende Ausfertigung

Bernard SPOTEN

Notar

Référence de publication: 2010120313/33.

(100135704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2010.

Cerafer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8265 Mamer, 39, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 24.942.

—
Extrait de l'acte du notaire Christine Doerner en date 14 décembre 2001

Suite à l'augmentation du capital social, la répartition des parts sociales est Comme suit:

Monsieur Schmuël Kleeblatt, associé, demeurant à L-8255 Mamer, 18, rue Mont Royal détient 250 (deux cent cinquante) parts sociales, donc 50% du capital social. Madame Ariella Marad, associée, demeurant à L-8255 Mamer, 18, rue Mont Royal détient 250 (deux cent cinquante) parts sociales, donc 50% du capital social.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2010118413/16.

(100133159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

Boromir S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 106.082.

—
Les comptes annuels au 30 Juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010118259/10.

(100134410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Belux Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 116.217.

—
Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010118261/10.

(100134206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Blumen beim Anja S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4909 Bascharage, 2, rue Belair.

R.C.S. Luxembourg B 114.883.

—
Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010118262/10.

(100134242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

BRP Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 115.773.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Gammal
Gérant

Référence de publication: 2010118264/11.

(100134264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

BRPTE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 94.405.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Gammal
Gérant

Référence de publication: 2010118265/11.

(100134273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Silver Sea Property Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 155.155.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twentieth day of August.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Silver Sea Holdings S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, here represented by Mr. Raymond THILL, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, by virtue of one proxy given under private seal dated August 20, 2010.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "Silver Sea Property Holdings S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

2. Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the municipality of Luxembourg-City.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.4 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law;

3.5 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Great Britain Pounds (GBP 12,500.-) represented by one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares each having a par value of one GB penny (GBP 0.01) (together the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders" and each a "Shareholder".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

6. Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III. - Management

8. Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (the "Board of Managers").

8.2 The managers need not to be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

9. Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

10. Art. 10. Representation of the Company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the sole signature of any manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

11. Art. 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. General meeting of shareholders

13. Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the Shareholders are present or represented, they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V. - Business year

14. Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st of October and ends on the 30th of September of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Chapter VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions, it being understood that in case of a sole Shareholder, such sole Shareholder may decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

17. Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 30th of September 2011.

Subscription - Payment

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

	Shares:
Silver Sea Holdings S.A	1,250,000
TOTAL	<u>1,250,000</u>

All the one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) Shares representing the entire capital have been fully paid up in cash, therefore the amount of twelve thousand five hundred Great Britain Pounds (GBP 12,500.-), is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand two hundred Euro (EUR 1.200.-).

General meeting of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named parties represented as stated above, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the Shareholders' meeting, passed the following resolutions:

- 1) The Shareholders resolve to appoint as manager of the Company for an undetermined period:

Davy Beaucé, born on 30 December 1981 in Messancy (Belgium), accountant, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

2) The Company shall have its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the party appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussignée.

A COMPARU:

Silver Sea Holdings S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, constituée en vertu du droit de Luxembourg, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ici représentée par Monsieur Raymond THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 20 août 2010.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexées au présent acte pour être formalisé avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Art. 1^{er} . Forme - Dénomination sociale. Par la présente, il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Silver Sea Property Holdings S.à r.l." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (les "Statuts").

2. Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société à l'intérieur de la municipalité de Luxembourg-Ville.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera une Société luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut disposer de sièges et de succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ciaprès reprises comme les «Sociétés Apparentées») ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.4 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.5 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci,

4. Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

5. Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centième de Livres Sterling chacune (GBP 0,01) (les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les "Associés" et chacun un "Associé".

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

6. Art. 6. Indivisibilité des parts sociales. Envers la Société, les Parts Sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Art. 7. Transfert des parts sociales.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II. - Gérance

8. Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le Gérant Unique. En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

10. Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la seule signature de tout gérant ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

11. Art. 11. Délégation et agent du gérant unique et du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

Titre V. - Exercice social

14. Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

15. Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI. - Liquidation

16. Art. 16. Dissolution et liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

17. Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 30 septembre 2011.

Souscription - Libération

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

	Parts Sociales:
Silver Sea Holdings S.A.	1.250.000
TOTAL	1.250.000

Toutes les un millions deux cent cinquante mille (1.250.000) Parts Sociales représentant l'intégralité du capital social ont été souscrites et intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500,-) se trouve dès à présent à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille deux cents Euros (1.200. EUR).

Assemblée générale des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les parties comparantes précitées, représentant comme indiqué ci-dessus la totalité du capital social souscrit et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée des Associés, ont pris les résolutions suivantes:

(1) Les Associés décident de nommer en tant que gérant pour une période indéterminée:

Davy Beaucé, né le 30 décembre 1981 à Messancy (Belgique), comptable, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Le siège social de la Société est établi au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 août 2010. Relation: LAC/2010/37574. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2010.

Référence de publication: 2010117560/426.

(100133521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

BRPTE, BRPTX et GRP S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 94.552.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Gammal

Gérant

Référence de publication: 2010118266/11.

(100134276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Meridian, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 143.419.

Extrait des décisions prises par le Conseil d'Administration de la Société le 6 août 2010

Il a été décidé comme suit:

- de nommer Thierry CARLOT, né à Strasbourg, France, le 21 janvier 1960 et demeurant professionnellement rue de Grenus 7, 1201 Genève, Suisse, en qualité d'Administrateur de la Société avec effet au 6 août 2010 pour un terme expirant à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2012, et ce, en remplacement de Patrick LIRZIN démissionnaire au 22 juin 2010.

Le Conseil d'Administration de la Société se compose désormais comme suit:

nom	prénom(s)
de QUANT	Paul
CARLOT	Thierry
MOREAU	Lionel

Luxembourg, le 6 août 2010.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010118827/21.

(100134469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

BRPTX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 94.404.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christophe Gammal
Gérant

Référence de publication: 2010118267/11.

(100134274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Buro Lietaer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 74.501.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010118269/15.

(100134097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

C & M S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5886 Hesperange, 468, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 87.792.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour C & M S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2010118270/12.

(100134134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Rom10 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 128.820.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 04 mai 2010, les mandats des Administrateurs M. Jean BODONI, M. Gabor KACSOH et M. Guy KETTMANN ainsi que celui du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme, ont été renouvelés pour une durée d'un an, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

Luxembourg, le 26 AOÛT 2010.

Pour: ROM10 S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Mireille Wagner

Référence de publication: 2010118421/16.

(100132805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

Claudia & Romain S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 59, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 79.384.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CLAUDIA & ROMAIN S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2010118278/12.

(100134130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

CarVal Investors GVF Luxembourg Twenty S. à r.l, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 132.067.

—
Les comptes annuels au 31.05.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CarVal Investors GVF Luxembourg Twenty S.à r.l
Signature

Référence de publication: 2010118271/11.

(100134366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Barros-Pereira S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9071 Ettelbruck, 72, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 137.035.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BARROS-PEREIRA SARL
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2010118260/12.

(100134127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Cura/GGP Investment Corporation, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 46.921.200,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 113.437.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 août 2010. Signature.

Référence de publication: 2010118274/11.

(100134382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Cap Nature S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 22, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 96.556.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.
Signature

Référence de publication: 2010118275/11.

(100134425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Delta Corp Consulting, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 102.800.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 1^{er} juin 2010

Les actionnaires renouvellent le mandat des administrateurs, de l'administrateur-délégué et celui du commissaire pour une durée de six années, leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2016.

Administrateurs:

- Hans-Jürgen Schmitz, économiste, demeurant à 21, rue Beaulieu L-7302 Muelendorf;
- Willibrord Ehses, économiste, demeurant à 31, Bld Joseph II L-1840 Luxembourg;
- David Waroquier, économiste, demeurant à 6, rue du Centre B-67000 Franssem.

Administrateur-délégué:

- David Waroquier, économiste, demeurant à 6, rue du Centre B-67000 Franssem.

Commissaire:

PKF ABAX AUDIT, 6 place de Nancy L-2212 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 142.867.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 23 août 2010.

Pour la société

Référence de publication: 2010119865/21.

(100135596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2010.

Carlyle (Luxembourg) Participations 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 70.545.

—
Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2010.

Carlyle (Luxembourg) Participations 3 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010118276/13.

(100134029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

CCEEP Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 130.806.

—
Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2010.

CCEEP Participations S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010118277/13.

(100134398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Clean Energy S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 131.294.

—
Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CLEAN ENERGY S.A.
DONATI Régis / DE BERNARDI Alexis
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010118279/12.

(100134026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Rom10 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 128.820.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 05 mai 2009, les mandats des Administrateurs M. Jean BODONI, M. Gabor KACSOH et M. Guy KETTMANN ainsi que celui du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme, ont été renouvelés pour une durée d'un an, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 26 AOUT 2010.

Pour: ROM10 S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Mireille Wagner

Référence de publication: 2010118422/16.

(100132805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

CVI GVF (Lux) Master S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 119.271.

Les comptes annuels au 31.05.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CVI GVF (Lux) Master S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010118282/11.

(100134364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

CVI GVF Luxembourg Eighteen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 132.039.

Les comptes annuels au 31.05.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CVI GVF Luxembourg Eighteen S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010118283/11.

(100134363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

CVI GVF Luxembourg Four S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 130.763.

Les comptes annuels au 31.05.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CVI GVF Luxembourg Four S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010118284/11.

(100134369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Indigo Capital IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 93.363.

—
EXTRAIT

En date du 3 septembre 2010, l'actionnaire unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission de Frank Walenta comme gérant B de la société avec effet immédiat;
- Changement du siège social de la société du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg;
- Notification du changement d'adresse de l'associé du 25, Watling Street, EC4M 9BR, Londres au 30, King Street, EC2V 8EH, Londres;
- Nomination au poste de gérant B de M. Wim Rits, né le 14 juin 1970 à Merksem (Belgique) et avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;
- Notification du changement d'adresse de Vistra (Luxembourg) S.à r.l. (gérant A) et de Ivo Hemelraad (gérant B) du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 septembre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010119930/21.

(100136407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2010.

CVI GVF Luxembourg Nineteen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 132.049.

—
Les comptes annuels au 31.05.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CVI GVF Luxembourg Nineteen S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010118285/11.

(100134362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

CVI GVF Property Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 129.810.

—
Les comptes annuels au 31.05.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CVI GVF Property Investments S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010118286/11.

(100134367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Delphi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 126.766.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010118287/10.

(100134407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Delphi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 126.766.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010118288/10.

(100134409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Diagonal TG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 11, rue Chimay.
R.C.S. Luxembourg B 112.595.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour DIAGONAL TG SARL
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures*

Référence de publication: 2010118289/12.

(100134136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Drillonne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 80.107.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature
Domiciliataire*

Référence de publication: 2010118290/11.

(100134250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Dory 1 (NFR) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 116.773.

EXTRAIT

Il est à noter le changement suivant quant à l'adresse professionnelle, le numéro d'immatriculation et le nom du registre de l'Associé:

CPI Capital Partners Europe (NFR), L.P.
601, Lexington Avenue

19th Floor
New York, NY 10022
Etats-Unis d'Amérique

Numéro d'immatriculation: LP 11169

N ° du registre: Registre de Commerce pour l'Angleterre

Luxembourg, le 16 août 2010.

*Luxembourg Corporation Company S.A.
Gérant
Signatures*

Référence de publication: 2010120158/21.

(100135293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2010.

Drillonne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 80.107.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Domiciliaire

Référence de publication: 2010118291/11.

(100134252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Electricité Bettendorf Francis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7640 Christnach, 6, Fielsersstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 107.337.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Electricité Bettendorf Francis S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2010118293/12.

(100134166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Holding Markarin B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.400,00.

Siège de direction effectif: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 155.241.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the thirty-first of August.

Before us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Stichting Administratiekantoor Markarin, having its registered office at Koningslaan 63, NL-1406 KG Bussum, here represented by the Luxembourg Company VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., with registered office in L-8210 Mamer, 106 Route d'Arlon, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Office under the number B 38.991, the last-named represented by two of its managers, namely:

- Mr. H.H.J. KEMMERLING, director, residing professionally in L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon,
- Mr. F.H.R. Sonnenschein, trust director, residing professionally in L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon, by virtue of a proxy established on August 12, 2010.

Said proxy, signed "ne varietur" by the proxy holders of the entity appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holders, has requested the undersigned notary to state that the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- The administrative and actual effective management seat of the Company is hereby transferred to Mamer, Grand Duchy of Luxembourg as of the 31st of August 2010, its registered office (in Dutch: "statutaire zetel") remaining in the Netherlands.

The Company's address of the administrative and effective management seat is fixed in L-8210 Mamer, 106, Route d'Arlon, Grand Duchy of Luxembourg.

2.- The Company will be submitted to Luxembourg laws as a legal entity situated in the Grand Duchy of Luxembourg. The Company adopts the form of a "Société à responsabilité limitée".

3.- The Company's share capital will amount to eighteen thousand four hundred Euro (EUR 18,400.-), divided into four hundred (400) shares with a nominal value of forty-six Euro (EUR 46.-) each.

4.- The manager of the Company is: the Luxembourg company VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., with registered office in L-8210 Mamer, 106 Route d'Arlon, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Office under the number B 38.991.

5.- The Company proceeds to a total restatement of its Articles of Association and brings them in conformity with Luxembourg Company Law.

The meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting approves and confirms as far as it is necessary the decision to transfer the principal establishment and centre of main interests of the Company to the Municipality of Mamer, Grand Duchy of Luxembourg as of the 31st of August 2010.

The meeting takes note that the Company's address of the administrative and effective management seat is fixed at L-8210 Mamer, 106, Route d'Arlon.

Second resolution

The meeting decides to adopt the Luxembourg form of a Société à responsabilité limitée.

Third resolution

The meeting resolves that the share capital of the Company will amount to eighteen thousand four hundred Euro (EUR 18,400.-), divided into four hundred (400) shares with a nominal value of forty-six Euro (EUR 46.-) each.

Fourth resolution

The meeting resolves to appoint as manager of the company for an unlimited period of time:
the Luxembourg company VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., with registered office in L-8210 Mamer, 106 Route d'Arlon, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Office under the number B 38.991,
represented by its permanent representative Mr. Franciscus H.R. Sonnenschein, trust director, residing professionally in L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon, who can act in the name and on behalf of the Company.

Fifth resolution

The meeting resolves to proceed to a total restatement of its Articles of Association which will henceforth on read as follows:

PRIVATE LIMITED LIABILITY COMPANY

ARTICLES OF ASSOCIATION.

Chapter I.

Art. 1. Definitions.

1.1 In these Articles of Association the following words shall have the following meanings:

a. a "Share":

a share in the capital of the Company;

b. a "Shareholder":

a holder of one or more Shares;

c. the "General Meeting Of Shareholders":

the body of the Company consisting of Shareholders entitled to vote;

d. a "General Meeting":

a meeting of Shareholders and other persons entitled to attend meetings of Shareholders;

e. the "Management Board":

the management board of the Company;

f. a "Subsidiary":

a subsidiary of the Company;

g. "in writing":

by letter, by telecopier, by e-mail, or by message which is transmitted via any other current means of communication and which can be received in the written form, provided that the identity of the sender can be sufficiently established;

h. the "Distributable Equity":

the part of the Company's equity which exceeds the aggregate of the issued capital and the reserves which must be maintained pursuant to the Law;

i. a "Company Body":

the Management Board or the General Meeting of Shareholders;

j. the "Law":
any applicable law or regulation.

1.2 References to Articles shall be deemed to refer to articles of these Articles of Association, unless the contrary is apparent.

Chapter II. Name, Official seat and Objects.

Art. 2. Name, Official Seat and Duration.

2.1 The company is a private limited liability company (the Company) and its name is:
Holding Markarin B.V., S.à r.l..

2.2 The official seat of the Company is in Bussum.

2.3 The principal place of business of the Company and its principal office shall be in Mamer, Grand Duchy of Luxembourg.

2.4 The Company may have branch offices elsewhere, also outside the Grand Duchy of Luxembourg.

2.5 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

Art. 3. Objects. The objects of the Company are:

a. to control, manage, administrate and finance and to participate in industrial, technical, service, shipping and trade industries, including but not limited to the acquisition and holding of shares therein;

b. to invest and control monies, property and receivables;

c. to acquire, alienate, manage and exploit registered property and items of property in general;

d. to develop and trade in patents, trade marks, licenses, know-how and other industrial property rights;

e. to borrow, to lend and to raise funds, except by way of public offer, including the issue of bonds, promissory notes or other securities or evidence of indebtedness;

as well as to participate in and to manage other enterprises and companies, to finance and to provide securities and guarantees for the debts of businesses and companies with which it forms a group and to do all that is connected therewith or may be conducive thereto, all to be interpreted in the broadest sense.

Chapter III. Share capital; Register of shareholders.

Art. 4. Share Capital.

4.1 The authorized and issued capital of the Company equals eighteen thousand four hundred euro (EUR 18,400.-).

4.2 The authorized and issued capital of the Company is divided into four hundred (400) Shares with a nominal value of forty-six euro (EUR 46.-) each.

4.3 All Shares shall be registered. No share certificates shall be issued.

Art. 5. Register of Shareholders.

5.1 Each Shareholder, each pledgee of Shares and each usufructuary of Shares is required to state his address to the Company in writing.

5.2 The Management Board shall keep a register of Shareholders in which the names and addresses of all Shareholders are recorded, showing the date on which they acquired the Shares, the date of acknowledgement by or serving upon the Company and the nominal value paid in on each Share stating that the full nominal amount has been paid in.

5.3 The names and addresses of pledgees and usufructuaries of Shares shall also be entered into the register of Shareholders, showing the date on which they acquired the right and the date of acknowledgement by or serving upon the Company.

5.4 On application by a Shareholder or a pledgee or usufructuary of Shares, the Management Board shall furnish an extract from the register of Shareholders, free of charge, insofar as it relates to the applicant's rights in respect of a Share.

5.5 The register of Shareholders shall be kept accurate and up-to-date. All entries and notes in the register shall be signed by one or more persons authorized to represent the Company.

5.6 The Management Board shall make the register available at the Company's principal office in Luxembourg, for inspection by the Shareholders.

Chapter IV. Issuance of shares.

Art. 6. Resolution to Issue and Notary Deed.

6.1 Shares may be issued pursuant to a resolution of the General Meeting of Shareholders, taken by a majority in number of Shareholders owning at least three-quarters of the Company's issued capital. The resolution to issue Shares shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg.

6.2 A resolution to issue Shares shall stipulate the issue price and the other conditions of issue.

6.3 The issue of a Share shall furthermore require a notary deed, to be executed for that purpose before a civil law notary registered in the Netherlands, to which deed those involved in the issuance shall be parties.

Art. 7. Rights of Pre-emption. Upon issuance of Shares, each Shareholder shall have a right of pre-emption in proportion to the aggregate nominal value of his Shares.

Art. 8. Payment on Shares.

8.1 The full nominal value of each Share must be paid upon issuance.

8.2 Payment on a Share must be made in cash insofar as no non-cash contribution has been agreed on. Payment in foreign currency may only be made with the approval of the Company and with due observance of the provisions of the Law.

8.3 Non-cash contributions on Shares are subject to the provisions of the Law.

Chapter V. Own shares; Reduction of the issued capital.

Art. 9. Own Shares.

9.1 When issuing Shares, the Company may not subscribe for its own Shares.

9.2 The Company may acquire fully paid in Shares or depositary receipts thereof, with due observance of the limitations prescribed by the Law.

Art. 10. Financial Assistance.

10.1 The Company may not give security, guarantee the price, or in any other way answer to or bind itself either severally or jointly for or on behalf of third parties, with a view to a subscription for or an acquisition of Shares or depositary receipts thereof by others. This prohibition also applies to Subsidiaries.

10.2 The Company may grant loans with a view to a subscription for or an acquisition of Shares or depositary receipts thereof, but not in excess of the amount of the Distributable Equity.

10.3 The Company shall maintain a non-distributable reserve up to the outstanding amount of the loans referred to in Article 10.2.

Art. 11. Reduction of the Issued Capital.

11.1 The General Meeting of Shareholders may resolve to reduce the Company's issued capital. The resolution to reduce the Company's issued capital shall be taken by a majority in number of Shareholders owning at least three-quarters of the Company's issued capital. The resolution to reduce the Company's issued capital shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg.

11.2 The reduction of the Company's issued capital shall be effected in accordance with the relevant provisions prescribed by the Law and be subject to the provisions of the Law.

11.3 The notice of a General Meeting at which a resolution to reduce the Company's issued capital shall be proposed, shall state the purpose of the capital reduction and the manner in which it is to be achieved. The provisions in these Articles of Association relevant to a proposal to amend the Articles of Association shall apply by analogy.

11.4 The reduction of the Company's issued capital shall furthermore require a notary deed, to be executed for that purpose before a civil law notary registered in the Netherlands, to which deed those involved in the reduction shall be parties.

Chapter VI. Transfer of shares; Blocking clause.

Art. 12. Transfer of Shares; Notary Deed.

12.1 Shares may be transferred pursuant to a resolution of the General Meeting of Shareholders, taken by a majority in number of Shareholders owning at least three-quarters of the Company's issued capital. The resolution to transfer Shares shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg.

The transfer of a Share shall furthermore require a notary deed, to be executed for that purpose before a civil law notary registered in the Netherlands, to which deed those involved in the transfer shall be parties.

12.2 Unless the Company itself is party to the legal act, the rights attributable to the Share can only be exercised after the Company has acknowledged said transfer or said deed has been served upon it in accordance with the relevant provisions of the Law.

Art. 13. Blocking Clause (approval of the general meeting).

13.1 In order to be valid, every transfer of shares to another shareholder shall require the prior approval of the general meeting, unless all shareholders have given their approval in writing. The approval shall be valid for three months only.

13.2 Notwithstanding the provisions of article 13.1, in the event that a shareholder who intends to transfer his shares (a 'proposing transferor') to a non-shareholder, such transfer shall require the approval of the general meeting, resolved with a majority of seventy-five percent (75%) of the votes attaching to the shares issued and outstanding at such time in a shareholders meeting where the entire capital is present or represented.

13.3 The proposing transferor shall inform the board of managing directors by registered mail or return receipt requested, specifying the number of shares to be transferred and the name and address of the person(s) to whom he wishes to transfer his shares.

13.4 The board of managing directors shall be obliged to call a general meeting to be held within six weeks of receiving the proposing transferor's notification. The convening notice shall state the content of the notification.

13.5 If the general meeting grants the approval requested, the transfer must take place within the following three months.

13.6 Approval shall be deemed given if:

- a. the general meeting referred to in article 13.4 has not been held within the term set in that paragraph;
- b. that general meeting has failed to decide on the request for approval;
- c. simultaneously with its refusal, the general meeting fails to notify the proposing transferor of the name(s) of (an) other party(ies) interested in purchasing for cash all shares to which the request for approval relates.

If the situation under paragraph 13a. above occurs, approval shall be deemed to have been given on the last date on which the general meeting should have been held.

13.7 Unless the proposing transferor and the interested party(ies) specified by the general meeting and accepted by the proposing transferor make deviating arrangements regarding the price or the method of determining the price, the purchase price of the shares shall be determined by an independent expert to be appointed at the request of the party with the greatest interest by the relevant Chairman of the Chamber of Commerce and Industry.

13.8 The proposing transferor shall remain entitled to withdraw his offer, provided that he does so within one month of having been informed of the name of the party to whom he may transfer all of the shares specified in the request for approval and of the price offered for the shares.

13.9 The costs incurred in determining the purchase price shall be borne:

- a. by the proposing transferor if he withdraws his offer;
- b. in equal parts by the proposing transferor and the buyers if the shares are purchased by the interested parties, on the understanding that every buyer shall contribute to the costs in proportion to the number of shares he has bought;
- c. by the company, in all cases not included under a. or b.

13.10 The company itself may propose to buy the shares only if the proposing transferor so consents.

Chapter VII. Pledging of shares and Usufruct in shares; Depositary receipts for shares.

Art. 14. Pledging of Shares and Usufruct in Shares. The provisions of Article 12 shall apply by analogy to the pledging of Shares and to the creation or transfer of a usufruct in Shares. The pledging of Shares and the creation or transfer of a usufruct in Share shall furthermore be subject to the relevant provisions prescribed by the Law.

Art. 15. Depositary Receipts for Shares. The Company shall not cooperate in the issuance of depositary receipts for Shares.

Chapter VIII. The management board.

Art. 16. Management Board Members.

16.1 The Management Board shall consist of one or more members. Both individuals and legal entities can be Management Board members.

16.2 Management Board members are appointed by the General Meeting of Shareholders for a period of three years. This period of three years shall be extended until the day of the next General Meeting following the expiry of the three years. After expiry of the aforementioned period, a Management Board member may be re-appointed by the General Meeting of Shareholders for a period of three years.

16.3 A Management Board member may be suspended or dismissed by the General Meeting of Shareholders at any time.

16.4 Any suspension may be extended one or more times, but may not last longer than three months in the aggregate. If, at the end of that period, no decision has been taken on termination of the suspension or on dismissal, the suspension shall end.

16.5 The authority to establish remuneration and other conditions of employment for Management Board members is vested in the General Meeting of Shareholders.

Art. 17. Duties, Decision-making Process and Allocation of Duties.

17.1 The Management Board shall be entrusted with the management of the Company.

17.2 When making Management Board resolutions, each Management Board member may cast one vote.

17.3 All resolutions of the Management Board shall be adopted by unanimous vote.

17.4 Management Board resolutions may at all times be adopted outside of a meeting, in writing or otherwise, provided the proposal concerned is submitted to all Management Board members then in office and none of them objects to this manner of adopting resolutions. Adoption of resolutions in writing shall be effected by written statements from all Management Board members then in office.

17.5 Resolutions of the Management Board shall be recorded in a minute book that shall be kept by the Management Board.

17.6 The Management Board may establish further rules regarding its decision-making process and working methods. In this context, the Management Board may also determine the duties for which each Management Board member in particular shall be responsible. The General Meeting of Shareholders may decide that such rules and allocation of duties must be put in writing and that such rules and allocation of duties shall be subject to its approval.

Art. 18. Representation; Conflicts of Interest.

18.1 The Company shall be represented by the Management Board. Two Management Board members acting jointly shall also be authorized to represent the Company.

18.2 The Management Board may appoint officers with limited and specific powers to represent the Company. Each officer shall be competent to represent the Company, subject to the restrictions imposed on him. The Management Board shall determine each officer's title. Such officers may be registered at the Commercial Register, if required by Law, indicating the scope of their power to represent the Company. The authority of an officer thus appointed may not extend to any transaction where the Company has a conflict of interest with the officer concerned or with one or more Management Board members.

18.3 In the event of a conflict of interest between the Company and one or more Management Board members, the provisions of Article 18.1 shall continue to apply unimpaired unless the General Meeting of Shareholders has appointed one or more other persons to represent the Company in the case at hand or in general in the event of such a conflict, subject to any provisions prescribed by Law. A resolution of the Management Board with respect to a matter involving a conflict of interest with one or more Management Board members in a private capacity shall be subject to the approval of the General Meeting of Shareholders, but the absence of such approval shall not affect the authority of the Management Board or its members to represent the Company.

18.4 Without regard to whether a conflict of interest exists or not, all legal acts of the Company vis-à-vis a holder of all of the Shares, or vis-à-vis a participant in a community property, of married or registered non-married partners, of which all of the Shares form a part, whereby the Company is represented by such Shareholder or one of the participants, shall be put in writing. For the application of the foregoing sentence, Shares held by the Company or its Subsidiaries shall not be taken into account.

18.5 The provisions of Article 18.4 do not apply to legal acts which, under their agreed terms, form part of the normal course of business of the Company.

Art. 19. Approval of Management Board Resolutions.

19.1 The General Meeting of Shareholders may require Management Board resolutions to be subject to its approval. The Management Board shall be notified in writing of such resolutions, which shall be clearly specified.

19.2 The absence of approval by the General Meeting of Shareholders of a resolution as referred to in this Article 19 shall not affect the authority of the Management Board or its members to represent the Company.

Art. 20. Vacancy or Inability to Act. If a seat is vacant on the Management Board ('ontstentenis') or a Management Board member is unable to perform his duties ('belet'), the remaining Management Board members or member shall be temporarily entrusted with the management of the Company. If all seats in the Management Board are vacant or all Management Board members or the sole Management Board member, as the case may be, are unable to perform their duties, the management of the Company shall be temporarily entrusted to one or more persons designated for that purpose by the General Meeting of Shareholders.

Chapter IX. Financial year and Annual accounts; Profits and Distributions.

Art. 21. Financial Year and Annual Accounts.

21.1 The Company's financial year shall be the calendar year.

21.2 Within the period prescribed by the Law, the Management Board shall prepare annual accounts, and shall deposit the same for inspection by the Shareholders at the Company's principal office.

21.3 The annual accounts shall consist of a balance sheet, a profit and loss account and explanatory notes.

21.4 The annual accounts shall be signed by the Management Board members. If the signature of one or more of them is missing, this shall be stated and reasons for this omission shall be given.

21.5 The Company may, and if the Law so requires shall, appoint an accountant to audit the annual accounts. Such appointment shall be made by the General Meeting of Shareholders.

21.6 The Company shall ensure that the annual accounts and, insofar as required, the annual report and the information to be added by virtue of the Law are kept at its office as from the day on which notice of the annual General Meeting is given. Shareholders may inspect the documents at that place and obtain a copy free of charge.

21.7 The annual accounts, the annual report, the information to be added by virtue of the Law and the audit by an accountant, as well as deposition of documents at the Commercial Register, shall furthermore be subject to the provisions of the Law.

Art. 22. Adoption of the Annual Accounts and Discharge.

22.1 The General Meeting of Shareholders shall adopt the annual accounts.

22.2 After adoption of the annual accounts, the General Meeting of Shareholders shall pass a resolution concerning release of the Managers from liability for the exercise of their duties, insofar as the exercise of such duties is reflected in the annual accounts or otherwise disclosed to the General Meeting of Shareholders prior to the adoption of the annual accounts. The scope of a release from liability shall be subject to limitations by virtue of the Law.

Art. 23. Profits and Distributions.

23.1 Out of the net profits earned in a financial year, an amount of five percent (5%) of the net profits shall be added to a statutory reserve of the Company, until this reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company

23.2 The allocation of profits remaining after application of Article 23.1 shall be determined by the General Meeting of Shareholders.

23.3 Distribution of profits shall be made after adoption of the annual accounts if permissible under the Law given the contents of the annual accounts.

23.4 The General Meeting of Shareholders may resolve to make interim distributions on Shares and/or to make distributions on Shares at the expense of any reserve of the Company, subject to any applicable provision of the Law.

23.5 Distributions on Shares shall be made payable immediately after the resolution to make the distribution, unless another date of payment has been determined in the resolution.

23.6 Distributions on Shares may be made only up to an amount which does not exceed the amount of the Distributable Equity.

23.7 A claim of a Shareholder for payment of a distribution on Shares shall be barred after five years have elapsed.

23.8 In calculating the amount of any distribution on Shares, Shares held by the Company shall be disregarded.

Chapter X. The general meeting of shareholders.

Art. 24. Annual General Meeting.

24.1 The annual General Meeting shall be held within six months after the end of the financial year.

24.2 The agenda of this annual General Meeting shall contain, inter alia, the following subjects for discussion:

a. discussion of the annual report (unless an exemption under the Law applies to the Company);

b. discussion and adoption of the annual accounts;

c. the granting of discharge to Management Board members;

d. allocation of profits; and

e. other subjects presented for discussion by the Management Board or by Shareholders representing in the aggregate at least one-tenth of the Company's issued capital, and announced with due observance of Article 26.

The agenda does not need to contain the subjects as referred to under a,b,c and d, if it contains a proposal to extend the period to prepare the annual accounts and (if applicable) to prepare the report, or, if a resolution to that extent has already been taken.

Art. 25. Other General Meetings.

25.1 Other General Meetings shall be held as often as the Management Board deems such necessary.

25.2 Shareholders representing in the aggregate at least one-tenth of the Company's issued capital may request the Management Board to convene a General Meeting, stating specifically the subjects to be discussed. If the Management Board has not given proper notice of a General Meeting within four weeks following receipt of such request such that the meeting can be held within six weeks after receipt of the request, the applicants shall be authorized to convene a meeting themselves.

Art. 26. Notice, Agenda and Venue of Meetings.

26.1 Notice of General Meetings shall be given by the Management Board, without prejudice to the provisions of Article 25.2.

26.2 Notice of the meeting shall be given no later than on the fifteenth day prior to the day of the meeting.

26.3 The notice of the meeting shall specify the subjects to be discussed. Subjects which were not specified in such notice may be announced at a later date, with due observance of the term referred to in Article 26.2.

26.4 The notice of the meeting shall be sent to the addresses of the Shareholders shown in the register of Shareholders.

26.5 General Meetings of Shareholders are held in the municipality in which, according to these Articles of Association, the Company has its official seat. General Meetings of Shareholders may also be held in Mamer, Grand Duchy of Luxembourg or elsewhere, but in that case valid resolutions of the General Meeting of Shareholders may only be adopted if all of the Company's issued capital is represented.

Art. 27. Admittance and Rights at Meetings.

27.1 Each Shareholder shall be entitled to attend the General Meetings of Shareholders, to address the meeting and to exercise his voting rights. Shareholders may be represented in a meeting by a proxy authorized in writing.

27.2 At a meeting, each person present with voting rights must sign the attendance list. The Chairman of the meeting may decide that the attendance list must also be signed by other persons present at the meeting.

27.3 The Management Board members shall, as such, have the right to give advice in the General Meetings of Shareholders.

27.4 The Chairman of the meeting shall decide on the admittance of other persons to the meeting.

Art. 28. Chairman and Secretary of the Meeting.

28.1 The Chairman of a General Meeting shall be appointed by more than half of the votes cast by the persons with voting rights present at the meeting. Until such appointment is made, a Management Board member shall act as Chairman, or, if no Management Board member is present at the meeting, the eldest person present at the meeting shall act as Chairman.

28.2 The Chairman of the meeting shall appoint a secretary for the meeting.

Art. 29. Minutes; Recording of Shareholders' Resolutions.

29.1 The secretary of a General Meeting shall keep minutes of the proceedings at the meeting. The minutes shall be adopted by the Chairman and the secretary of the meeting and as evidence thereof shall be signed by them.

29.2 The Chairman of the meeting or those who convened the meeting may determine that a notary report must be prepared of the proceedings at the meeting. The notary report shall be co-signed by the Chairman of the meeting.

29.3 The Management Board shall keep record of all resolutions adopted by the General Meeting of Shareholders. If the Management Board is not represented at a meeting, the Chairman of the meeting shall ensure that the Management Board is provided with a transcript of the resolutions adopted, as soon as possible after the meeting. The records shall be deposited at the Company's principal office for inspection by the Shareholders. On application, each of them shall be provided with a copy of or an extract from the records at not more than the actual cost.

Art. 30. Adoption of Resolutions in a Meeting.

30.1 Each Share confers the right to cast one vote.

30.2 To the extent that the Law or these Articles of Association do not provide otherwise, all resolutions of the General Meeting of Shareholders shall be adopted by more than half of the votes cast, which majority shall represent at least one-half of the Company's issued capital. If less than one-half of the Company's issued capital is represented, a new meeting shall be convened by registered mail at which the resolution shall be adopted by a simple majority of the votes cast, irrespective of the part of the Company's issued capital represented at such meeting.

30.3 If there is a tie in voting, the proposal shall be deemed to have been rejected.

30.4 If the formalities for convening and holding of General Meetings of Shareholders, as prescribed by Law or these Articles of Association, have not been complied with, valid resolutions of the General Meeting of Shareholders may only be adopted in a meeting, if in such meeting all of the Company's issued capital is represented and such resolution is carried by unanimous vote.

30.5 In the General Meeting of Shareholders, no voting rights may be exercised for any Share held by the Company or a Subsidiary, nor for any Share for which the Company or a Subsidiary holds the depositary receipts.

30.6 When determining how many votes are cast by Shareholders, how many Shareholders are present or represented, or which part of the Company's issued capital is represented, no account shall be taken of Shares for which, pursuant to the Law or these Articles of Association, no vote can be cast.

Art. 31. Voting.

31.1 All voting shall take place verbally. The Chairman is, however, entitled to decide that votes be cast by a secret ballot. If it concerns the holding of a vote on persons, anyone present at the meeting with voting rights may demand a vote by a secret ballot. For the purposes of this paragraph "in writing" shall mean: by means of secret, unsigned ballot papers.

31.2 Blank and invalid votes shall not be counted as votes.

31.3 Resolutions may be adopted by acclamation if none of the persons with voting rights present at the meeting objects.

31.4 The Chairman's decision at the meeting on the result of a vote shall be final and conclusive. The same shall apply to the contents of an adopted resolution if a vote is taken on an unwritten proposal. However, if the correctness of such decision is challenged immediately after it is pronounced, a new vote shall be taken if either the majority of the persons with voting rights present at the meeting or, where the original vote was not taken by roll call or in writing, any person with voting rights present at the meeting, so demands. The legal consequences of the original vote shall be made null and void by the new vote.

Art. 32. Adoption of Resolutions without holding Meetings.

32.1 Resolutions of the General Meeting of Shareholders may also be adopted in writing without holding a General Meeting, provided they are adopted by the unanimous vote of all Shareholders entitled to vote. The provision of Article 27.3 shall apply by analogy.

32.2 Each Shareholder must ensure that the Management Board is informed of the resolutions thus adopted as soon as possible in writing. The Management Board shall keep record of the resolutions adopted and it shall add such records to those referred to in Article 29.3.

Chapter XI. Amendment of the articles of association; Change of corporate form; Dissolution and liquidation.

Art. 33. Amendment of the Articles of Association; Change of Corporate Form.

33.1 The General Meeting of Shareholders may resolve to amend these Articles of Association by a resolution adopted with a majority in number of Shareholders owning at least three-quarters of the Company's issued capital. The resolution to amend these Articles of Association shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg. When a proposal to amend these Articles of Association is to be made at a General Meeting, the notice of such meeting must state so and a copy of the proposal, including the verbatim text thereof, shall be deposited and kept available at the Company's principal office for inspection by the Shareholders, until the conclusion of the meeting. From the day of deposit until the day of the meeting, a Shareholder shall, on application, be provided with a copy of the proposal free of charge. An amendment of these Articles of Association shall further be laid down in a deed, to be executed for that purpose before a civil law notary registered in the Netherlands.

33.2 The Company may change its corporate form into a different legal form. A change of the corporate form shall require a resolution to change the corporate form, and a resolution to amend these Articles of Association adopted by the General Meeting. A change of the corporate form shall furthermore be subject to the relevant provisions of the Law. A change of the corporate form shall not terminate the existence of the legal entity.

Art. 34. Dissolution and Liquidation.

34.1 The Company may be dissolved pursuant to a resolution to that effect by the General Meeting of Shareholders. The resolution to dissolve the Company shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg. The proposal to dissolve the Company must be stated in the notice of such meeting.

34.2 If the Company is dissolved pursuant to a resolution of the General Meeting, the Management Board members shall become liquidators of the dissolved Company's property. The General Meeting of Shareholders may decide to appoint other persons as liquidators.

34.3 During liquidation, the provisions of these Articles of Association shall remain in force to the extent possible.

34.4 The balance remaining after payment of the debts of the dissolved Company shall be transferred to the Shareholders in proportion to the aggregate nominal value of the Shares held by each.

34.5 In addition, the liquidation shall be subject to the relevant provisions of the Law.

For the Luxembourg and Dutch laws purposes, the articles of association of the Company are worded in English.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, represented as said before, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Mamer, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

En l'an deux mille dix, le trente et un août.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Stichting Administratiekantoor Markarin, ayant son siège social à Koningslaan 63, NL-1406 KG Bussum, ici représentée par la société luxembourgeoise VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-8210 Mamer, 106 Route d'Arlon,

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B, laquelle dernière est ici représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:

- Monsieur H.H.J. KEMMERLING, directeur, demeurant professionnellement à L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon,
- Monsieur F.H.R. SONNENSCHNEIN, directeur trust, demeurant professionnellement à L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon,

en vertu d'une procuration donnée le 12 août 2010.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par les mandataires de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par ses mandataires, a requis le notaire instrumentaire d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1.- Le siège administratif et le siège de direction effective de la Société est par les présentes transféré vers Mamer, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet au 31 août 2010, le siège statutaire de la Société (en néerlandais: «statutaire zetel») étant maintenu aux Pays-Bas.

L'adresse du siège administratif et de direction effective de la Société est fixée à L-8210 Mamer, 106, Route d'Arlon, Grand-Duché de Luxembourg.

2.- La Société sera soumise à la Loi Luxembourgeoise comme entité légale située au Grand-Duché de Luxembourg. La Société adopte la forme sociale d'une "Société à responsabilité limitée".

3.- Le capital social de la Société s'élèvera à dix-huit mille quatre cents Euros (EUR 18.400,-), divisé en quatre cents (400) parts sociales d'une valeur nominale de quarante-six Euros (EUR 46,-) chacune.

4.- Le gérant de la société est: la société luxembourgeoise VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-8210 Mamer, 106 Route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 38.991.

5.- La Société procède à une refonte complète de ses statuts et les adapte à la loi luxembourgeoise.

Après délibération, l'assemblée décide unanimement ce qui suit:

Première résolution

L'assemblée approuve et confirme dans la mesure où cela est nécessaire la décision de transférer le principal établissement et le centre des intérêts principaux de la Société vers la commune de Mamer, Grand-Duché de Luxembourg, à dater du 31 août 2010.

L'assemblée prend note du fait que le principal établissement et le centre des intérêts principaux de la Société sont fixés à L-8210 Mamer, 106, Route d'Arlon.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'adopter la forme luxembourgeoise d'une "Société à responsabilité limitée".

Troisième résolution

L'assemblée décide que le capital social de la Société s'élèvera à dix-huit mille quatre cents Euros (EUR 18.400,-), divisé en quatre cents (400) parts sociales d'une valeur nominale de quarante-six Euros (EUR 46,-) chacune.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer comme gérant de la société pour une durée indéterminée:

La société luxembourgeoise VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-8210 Mamer, 106 Route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 38.991,

représentée par son représentant permanent Monsieur Franciscus H.R. SONNENSCHNEIN, directeur trust, demeurant professionnellement à L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon, lequel peut agir au nom et pour le compte de la Société.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société qui ont dorénavant la teneur suivante:

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

STATUTS

Chapitre I^{er} .

Art. 1^{er} . Définitions.

1.1 Les présents Statuts entendent par:

a) une «Part»:

une part formant le capital de la Société;

b) un «Associé»:

le détenteur d'une ou plusieurs Parts sociales;

c) l'«Assemblée générale des associés»:

l'organe de la Société composé des Associés ayant droit de vote;

d) une «Assemblée générale»:

une réunion des Associés et d'autres personnes habilitées à participer aux réunions de la collectivité des Associés;

e) la «Gérance»:

l'organe de gestion et d'administration de la Société;

f) une «Filiale»:

une filiale de la Société;

g) «par écrit»:

par lettre, télécopie, e-mail ou par voie de tout autre message transmis par les moyens normaux de communication et susceptible d'être reçu en la forme écrite, à condition que l'identité de l'expéditeur puisse être établie de manière suffisante;

h) les «Actifs nets distribuables»:

la partie des fonds propres de la Société qui excède le montant total constitué du capital souscrit et des réserves légales;

i) un «Organe social»:

la Gérance ou l'Assemblée générale des associés;

j) la «Loi»:

toute disposition légale ou réglementaire applicable.

1.2 Toute référence à un article doit s'entendre comme une référence à un article des présents Statuts, sauf indication claire du contraire.

Chapitre II. Dénomination, Siège social et Objet social.

Art. 2. Dénomination, Siège social et Durée.

2.1 La Société est une société à responsabilité limitée (ci-après dénommée «la Société») et sa dénomination est: Holding Markarin B.V., S.à r.l.

2.2 Son siège social est à NL- 1406 KG, Bussum aux Pays-Bas.

2.3 Le lieu principal de ses activités et son siège administratif sont à Mamer, au Grand-Duché de Luxembourg.

2.4 La Société a le droit d'avoir des succursales ailleurs, même en dehors du Grand-Duché de Luxembourg.

2.5 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 3. Objet social. L'objet de la Société est:

a) la prise de contrôle, la gestion, l'administration et le financement d'entreprises industrielles, techniques, prestataires de services, commerciales et du secteur maritime, la prise de participations dans ces entreprises, notamment par voie d'acquisition et de détention d'actions/parts dans elles;

b) le placement et la gestion de sommes d'argent, de valeurs patrimoniales et d'actifs ainsi que de titres de créance;

c) l'acquisition, l'aliénation, la gestion et l'exploitation de biens soumis à publicité et d'autres valeurs patrimoniales (actifs et biens) en général;

d) l'exploitation, la valorisation et la commercialisation de brevets, de marques déposées, de licences, de savoir-faire et d'autres droits de propriété intellectuelle et industrielle;

e) les opérations de prêt, d'emprunts et de collecte de sommes d'argent (sauf celles consistant à faire appel publiquement à l'épargne) y compris les opérations d'émission d'obligations, de billets à ordre, de valeurs mobilières ou d'autres titres de créance;

la participation dans d'autres entreprises et sociétés et leur gestion, le financement et la constitution de sûretés et de garanties pour les dettes liées à des activités et à des entreprises avec lesquelles la Société est liée au sein d'un groupe et la réalisation de toutes opérations annexes et connexes à ce qui précède ou de nature à le favoriser, dans l'acception la plus large des termes.

Chapitre III. Capital, Registre des titres.

Art. 4. Capital.

4.1 Le capital autorisé et souscrit de la Société s'élève à dix-huit mille quatre cents euros (EUR 18.400,-).

4.2 Il est divisé en quatre cents (400) Parts d'une valeur nominale de quarante-six euros (EUR 46,-) chacune.

4.3 Toutes les Parts sont nominatives. Il ne sera émis aucun certificat de part.

Art. 5. Registre des titres.

5.1 Tout Associé, créancier gagiste et créancier gagiste de Parts est tenu de communiquer par écrit son adresse à la Société.

5.2 La Gérance tient un registre des titres comportant les noms et adresses de tous les titulaires de Parts, avec indication de la date d'acquisition, de la date de reconnaissance par la Société de la transmission de Parts ou de la date de la signification à la Société de cette transmission, de la valeur nominale versée au titre de la libération de chaque part et avec indication du versement effectif de l'intégralité du montant nominal.

5.3 Les noms et adresses des usufruitiers ou des créanciers gagistes dont les droits grèvent les Parts figurent également au registre, qui indique également la date d'acquisition de ces droits de gage ou d'usufruit ainsi que la date de reconnaissance de ces droits par la Société ou de leur signification à la Société.

5.4 La Gérance remet gracieusement à tout Associé, usufruitier et créancier gagiste qui en fait la demande un extrait du registre des titres, qui précise les droits qui lui reviennent au titre d'une Part.

5.5 Le registre doit être exact et tenu à jour. Toutes les inscriptions et annotations qui y sont portées doivent être revêtues de la signature d'une personne autorisée à représenter la Société.

5.6 La Gérance tient au siège administratif de la Société le registre des titres à la disposition des Associés, qui peuvent en prendre connaissance.

Chapitre IV. Émission de parts.

Art. 6. Décision emportant émission de Parts et Formalisme par acte notarié.

6.1 Une émission de Parts a lieu sur une résolution de l'Assemblée générale statuant à la majorité des Associés représentant au moins les trois quarts du capital souscrit. Toute résolution autorisant une émission de Parts doit être constatée par un acte authentique passé par-devant un notaire officiant au Grand-Duché de Luxembourg.

6.2 Toute résolution autorisant une émission de Parts doit également comporter le prix d'émission des Parts et les modalités d'émission.

6.3 Toute émission d'une part sociale doit faire l'objet d'un acte authentique particulier, qui doit être reçu par un notaire officiant aux Pays-Bas et auquel tous les intéressés doivent intervenir en qualité de parties.

Art. 7. Droit de préférence à la souscription de Parts sociales. Lors de toute émission de Parts, tout Associé a un droit de préférence à la souscription, proportionnellement au montant total nominal de ses Parts.

Art. 8. Mode de libération des Parts sociales.

8.1 Toute souscription de Parts doit s'accompagner de la libération du montant nominal intégral des Parts souscrites.

8.2 La libération des Parts s'effectue toujours en numéraire, sauf si un autre mode d'apport a été convenu. La libération en monnaie étrangère est subordonnée à l'agrément de la Société et doit s'effectuer dans les conditions déterminées par la Loi en la matière.

8.3 La libération des Parts autrement qu'en numéraire doit s'effectuer dans le respect des dispositions de la Loi.

Chapitre V. Parts sociales propres, Réduction du capital souscrit.

Art. 9. Parts sociales propres.

9.1 Lors de l'émission de Parts, la Société n'a pas le droit de souscrire ses propres Parts sociales.

9.2 La Société a le droit d'acquérir des Parts sociales entièrement libérées ou leurs certificats, dans le strict respect des limites prescrites par la Loi en la matière.

Art. 10. Aide financière de la Société.

10.1 La Société n'est pas autorisée, à des fins de souscription ou d'acquisition par d'autres personnes de Parts de son capital ou de certificats de ses Parts sociales, à constituer des sûretés, à donner une garantie de cours, à se porter fort ou à s'engager solidairement pour ou avec des tiers ou par toute autre voie. Cette interdiction s'applique également aux filiales de la Société.

10.2 La Société ne peut consentir des prêts destinés à la souscription ou à l'acquisition de Parts sociales ou de Certificats de parts qu'à hauteur des actifs nets distribuables.

10.3 La Société constitue des réserves non distribuables égales à l'encours des prêts prévus à l'article 10.2.

Art. 11. Réduction du capital souscrit.

11.1 Toute réduction du capital souscrit est décidée par l'Assemblée générale statuant à la majorité des Associés représentant au moins les trois quarts du capital souscrit. La résolution de l'Assemblée générale autorisant la réduction du capital souscrit doit faire l'objet d'un acte notarié passé par-devant un notaire officiant au Grand-Duché de Luxembourg.

11.2 La réduction du capital souscrit de la Société doit s'effectuer en conformité avec les prescriptions pertinentes de la Loi et dans les conditions déterminées par la Loi.

11.3 L'avis de convocation pour l'Assemblée générale appelée à statuer sur une proposition de réduction du capital souscrit doit indiquer la finalité de la réduction et préciser les modalités de mise en œuvre de cette réduction. Les dispositions des présents Statuts relatives aux propositions de modification des Statuts s'appliquent par analogie.

11.4 Par ailleurs, toute réduction du capital souscrit doit faire l'objet d'un acte notarié passé par-devant notaire officiant aux Pays-Bas et auquel tous les intéressés dans la réduction du capital doivent intervenir en qualité de parties.

Chapter VI. Transmission de parts, Clause d'agrément.

Art. 12. Transmissions de Parts sociales, Acte notarié.

12.1 Les Parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement de la majorité des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Toute décision de l'Assemblée générale consentant à une cession de Parts sociales doit être constatée par acte authentique reçu par un notaire officiant au Grand-Duché de Luxembourg.

Toute cession d'une part sociale doit être constatée par un acte notarié particulier auquel tous les intéressés à la transmission doivent intervenir en qualité de parties et qui doit obligatoirement être reçu par un notaire néerlandais officiant aux Pays-Bas.

12.2 Hormis le cas où la Société intervient elle-même en qualité de partie à l'acte juridique de transmission ou cession, les droits attachés aux Parts ne peuvent être exercés qu'après reconnaissance par la Société de la transmission ou cession ou qu'après signification de l'acte notarié à la Société selon les dispositions pertinentes de la Loi en la matière.

Art. 13. Clause d'agrément (de l'Assemblée générale).

13.1 Les Parts sociales ne peuvent être cédées entre Associés qu'avec l'agrément préalable de l'Assemblée générale, sauf approbation unanime des Associés. Cette approbation unanime a une durée maximale de validité de trois mois.

13.2 Nonobstant les dispositions de l'article 13.1, tout Associé désireux de céder ses Parts (le cédant) à une personne non Associée doit solliciter au préalable l'agrément de l'Assemblée générale, laquelle doit statuer à la majorité de soixante-quinze pour cent (75 %) des droits de vote attachés aux Parts souscrites en circulation au moment de la tenue d'une Assemblée des associés où la totalité du capital est présente ou représentée.

13.3 Le cédant désireux ainsi de céder des Parts notifie par lettre recommandée ou par lettre avec accusé de réception son projet à la Gérance en indiquant le nombre de Parts dont la cession est envisagée ainsi que l'identité et l'adresse du ou des cessionnaires pressentis par lui.

13.4 La Gérance convoque une Assemblée générale des associés, qui doit se tenir dans les six semaines suivant la réception de la notification visée au paragraphe 3. La convocation doit contenir la teneur de la notification.

13.5 En cas d'agrément de l'Assemblée générale, la mutation doit être régularisée dans les trois mois suivant l'agrément.

13.6 L'agrément est réputé acquis dans les cas suivants:

- a) lorsque l'Assemblée générale visée à l'article 13.4 ne s'est pas tenue dans le délai mentionné à cet article;
- b) lorsqu'il n'a pas été statué par l'Assemblée générale sur une demande d'agrément;
- c) lorsque le refus d'agrément ne comporte pas en même temps le ou les noms de candidats susceptibles de racheter en numéraire la totalité des Parts faisant l'objet de la demande d'agrément.

Lorsque survient le cas prévu au point a) du présent article 13.6, l'agrément est réputé acquis à la date du dernier jour où l'Assemblée générale aurait dû se tenir.

13.7 Sauf conventions contraires entre le cédant et le/les candidats cessionnaires désignés par l'Assemblée générale et acceptés par le cédant sur le prix de vente de Parts ou sur la méthode de calcul du prix des Parts, celui-ci sera fixé par un expert indépendant qui sera désigné par le président de la chambre de commerce et d'industrie appropriée à la demande de la partie la plus diligente.

13.8 Le cédant a la faculté de renoncer à la cession dans un délai d'un mois à compter de la date à laquelle l'identité des candidats désireux de lui racheter la totalité de ses Parts ainsi que le prix de rachat des Parts lui ont été communiqués.

13.9 Les coûts liés à la fixation du prix de rachat des Parts sont supportés:

- a) par le cédant, s'il renonce à la cession;
- b) moitié par le cédant, moitié par les cessionnaires au pro rata du nombre de Parts acquises par chacun d'eux à condition que toutes les Parts soient rachetées par eux;
- c) par la Société dans tous les autres cas que ceux énoncés aux points a) et b) du présent article.

13.10 La Société ne peut se porter candidat acquéreur qu'avec l'autorisation du cédant.

Chapter VII. Gage/Nantissement et Usufruit grevant des parts, Certificats de parts.

Art. 14. Droits de gage/Nantissement et d'Usufruit grevant des Parts. Les dispositions de l'article 12 s'appliquent par analogie au droit de gage (nantissement) grevant des Parts, à la constitution et à la mutation de tout usufruit grevant des Parts. Par ailleurs, le gage (nantissement) de Parts, la constitution et la mutation d'un droit d'usufruit grevant une part sont soumis aux dispositions applicables de la Loi.

Art. 15. Certificats de parts. La Société n'apporte aucun concours à l'émission de certificats de ses Parts sociales.

Chapitre VIII. Gérance.

Art. 16. Gérants.

16.1 La Société est administrée par une Gérance composée d'un ou de plusieurs membres. Les personnes physiques ou morales peuvent être Gérants.

16.2 Les Gérants sont nommés par l'Assemblée générale des associés pour un mandat de trois années qui est prorogé jusqu'à la prochaine réunion de l'Assemblée générale qui se tient après la date à laquelle expire le mandat. Tout Gérant sortant est rééligible par l'Assemblée générale pour un nouveau mandat de trois ans.

16.3 L'Assemblée générale des associés peut prononcer à tout moment la suspension ou la révocation d'un Gérant.

16.4 La durée de suspension d'un Gérant peut faire l'objet d'une ou plusieurs prorogations, sans toutefois excéder un total de trois mois. L'absence, à la fin de cette période, de toute décision emportant la levée de la suspension ou la révocation du Gérant a pour effet de mettre fin à la suspension.

16.5 L'Assemblée générale des associés est l'organe habilité à fixer les rémunérations à allouer aux Gérants ainsi que leurs conditions de travail.

Art. 17. Mission, Forme et Modalités des délibérations et Répartition des tâches.

17.1 La Gérance est chargée de l'administration de la Société.

17.2 Au sein de la Gérance, chaque Gérant dispose d'une seule voix.

17.3 La Gérance statue toujours à l'unanimité des voix.

17.4 La Gérance peut valablement statuer en dehors de toute réunion par voie de consultation écrite, pour peu que tous les Gérants aient été consultés sur les questions soumises à leurs délibérations et qu'aucun d'entre eux ne se soit opposé à ce mode de délibération. L'adoption par voie de consultation écrite de décisions de la Gérance est constatée par la déclaration écrite de chaque Gérant en fonction.

17.5 Toutes les décisions de la Gérance sont consignées sur un registre des procès-verbaux tenu par la Gérance même.

17.6 La Gérance peut établir un règlement interne prévoyant des règles organisant la procédure de prise de décision (délibérations) en son sein et son mode de travail. À cet égard, la Gérance peut notamment répartir ses tâches en stipulant les travaux dont chaque Gérant sera chargé plus particulièrement. L'Assemblée générale peut établir que ce règlement et ces répartitions des tâches devront être constatés par écrit et être soumis à son approbation.

Art. 18. Représentation et Conflits d'intérêts.

18.1 La Gérance est investie du pouvoir de représentation de la Société. Deux Gérants agissant conjointement peuvent également valablement représenter la Société.

18.2 La Gérance peut confier à des fondés de pouvoir des pouvoirs de représentation particuliers ou limités. Chaque fondé de pouvoir représente la Société dans les limites de ses attributions. La Gérance détermine les titres à attribuer aux fondés de pouvoir. Lorsque la Loi l'exige, la désignation de fondés de pouvoir fait l'objet d'une inscription ou immatriculation au registre du commerce, assortie de précisions sur leur pouvoir de représentation. Le pouvoir de représentation d'un fondé de pouvoir ne s'étend pas aux opérations donnant lieu à conflit d'intérêts entre la Société et le fondé de pouvoir ou entre la Société et un ou plusieurs Gérants.

18.3 Dans le cas où un conflit d'intérêts surviendrait entre la Société et un ou plusieurs Gérants, les dispositions de l'article 18.1 continuent de s'appliquer dans leur plénitude, sauf si l'Assemblée générale désigne une ou plusieurs autres personnes pour représenter la Société dans le cas précis dont il s'agit ou, de manière générale, pour des situations donnant lieu à conflit d'intérêts, eu égard aux dispositions de la Loi. Toute décision de la Gérance susceptible de donner lieu à conflit d'intérêts entre elle et un ou plusieurs Gérants agissant à titre privé est subordonnée à l'agrément de l'Assemblée générale des associés. Cependant, l'absence de cet agrément n'affecte pas le pouvoir de représentation détenu par la Gérance ou les Gérants.

18.4 Que l'on soit en présence ou non d'un conflit d'intérêts, tous les actes juridiques effectués par la Société à l'égard du titulaire de la totalité des Parts sociales ou à l'égard d'un coindivisaire ou copartageant dans une communauté conjugale ou partenariale civile déclarée dont fait partie la totalité des Parts et dans lesquels actes juridiques la Société est représentée par le titulaire précité ou par un des coindivisaires ou copartageants, doivent être établis par écrit. Aux fins de l'application de la phrase précédente il n'est pas tenu compte des Parts sociales détenues par la Société ou par ses filiales.

18.5 Les dispositions de l'article 18.4 ne s'appliquent pas aux actes juridiques faisant partie, sous les conditions stipulées, de l'activité normale de la Société.

Art. 19. Décisions de la Gérance soumises à agrément.

19.1 L'Assemblée générale des Associées est habilitée à subordonner à son agrément des décisions de la Gérance. Ces décisions devront être précisées et notifiées à la Gérance.

19.2 L'absence d'agrément tel que prévu au paragraphe 1 du présent article 19 n'affecte pas le pouvoir de représentation détenu par la Gérance ou les Gérants.

Art. 20. Absence ou empêchement. En cas d'absence ou d'empêchement d'un Gérant, le ou les autres Gérants seront provisoirement chargés de l'administration de la Société. En cas de vacance de la totalité de la Gérance ou d'absence ou, selon le cas, d'empêchement de tous les Gérants ou de l'unique Gérant, la ou les personnes désignées à cet effet par l'Assemblée générale des associés seront temporairement chargées de l'administration de la Société.

Chapitre IX. Exercice social et Comptes annuels, Bénéfices et Distributions.

Art. 21. Exercice social et Comptes annuels.

21.1 L'exercice social commence et finit avec l'année civile.

21.2 Dans les délais prescrits par la Loi, la Gérance établit les comptes annuels et les dépose au siège administratif de la Société où les Associés peuvent en prendre connaissance.

21.3 Les comptes annuels sont constitués d'un bilan, d'un compte de résultat et de leur Annexe.

21.4 Les comptes annuels sont revêtus de la signature de tous les gérants.

L'absence de toute signature est mentionnée et motivée.

21.5 Lorsque la Loi l'exige, la Société chargera un commissaire aux comptes de la vérification des comptes annuels. La désignation du commissaire aux comptes est une prérogative de l'Assemblée générale des associés.

21.6 La Société se chargera de ce qu'à compter du jour de la convocation de l'Assemblée générale annuelle les comptes annuels établis et, s'il y a lieu, les données complémentaires prescrites par la Loi, soient déposés au siège administratif de la Société, où les Associés pourront les consulter et en obtenir copie gratuite.

21.7 Par ailleurs, les comptes annuels, le rapport de gestion, les données complémentaires prescrites par la Loi, le rapport du commissaire aux comptes et le dépôt de documents au registre du commerce doivent obéir aux dispositions de la Loi.

Art. 22. Adoption des comptes annuels et décharge.

22.1 L'Assemblée générale des associés adopte les comptes annuels.

22.2 Après l'adoption des comptes annuels, l'Assemblée générale des associés adopte une résolution confirmant que quitus et décharge ont été donnés aux Gérants de leur gestion constatée dans les comptes annuels ou exposée à l'Assemblée générale avant l'adoption des comptes annuels. Toute décharge de responsabilité accordée doit obéir aux limites et restrictions déterminées par la Loi.

Art. 23. Bénéfices et Distributions.

23.1 Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour constituer le fonds de réserve légale de la Société. Ce prélèvement cesse s'être obligatoire lorsque le fonds de réserve légale a atteint une somme égale au dixième du capital souscrit.

23.2 L'Assemblée générale des associés est libre de décider de l'affectation du bénéfice restant après application des dispositions de l'article 23.1.

23.3 Toute distribution de bénéfices s'effectue après adoption des comptes annuels faisant apparaître le caractère licite de la distribution.

23.4 À condition de respecter les dispositions prévues au paragraphe 2, l'Assemblée générale peut également verser des acomptes sur dividendes et/ou décider de procéder à d'autres distributions en effectuant des prélèvements sur toute réserve de la Société, dans les conditions déterminées par la Loi.

23.5 Les mises en paiement des dividendes doivent intervenir immédiatement dès que leur mise en distribution est décidée, sauf autre délai fixé par l'Assemblée générale.

23.6 Les distributions de dividendes ne peuvent être effectuées que dans les limites des Actifs nets distribuables.

23.7 Les créances relatives aux dividendes se prescrivent en cinq ans.

23.8 Les Parts sociales propres détenues par la Société ne sont pas prises en compte dans le calcul d'une distribution de dividendes.

Chapter X. L'Assemblée générale des associés.

Art. 24. Assemblée générale annuelle.

24.1 Chaque année, dans un délai de six mois suivant la clôture de l'exercice social, l'Assemblée annuelle se tient.

24.2 L'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle doit nécessairement comprendre:

- a) l'examen du rapport de gestion (sauf exception prévue dans la loi et s'appliquant à la Société);
- b) l'examen et l'adoption des comptes annuels;
- c) l'octroi de la décharge aux Gérants pour leur gestion;
- d) l'affectation des bénéfices; et

e) les délibérations sur d'autres propositions émanant de la Gérance ou d'Associés représentant ensemble au moins un dixième du capital souscrit, inscrites à l'ordre du jour et annoncées conformément aux dispositions de l'article 26.

Les rubriques énoncées aux points a), b), c) et d) précités n'ont pas à être inscrites à l'ordre du jour, lorsque celui-ci contient une proposition visant à la prorogation du délai d'établissement des comptes annuels et (s'il y a lieu) d'établissement du rapport de gestion ou lorsqu'une résolution en ce sens a déjà été adoptée.

Art. 25. Autres Assemblées générales.

25.1 D'autres assemblées générales sont tenues aussi souvent que la Gérance l'estime nécessaire.

25.2 Des Associés représentant ensemble au moins un dixième du capital souscrit ont la faculté de solliciter auprès de la Gérance la convocation d'une Assemblée générale des associés en indiquant les projets de résolution appelés à délibération.

Si dans un délai de quatre semaines la Gérance omet de procéder à la convocation de l'Assemblée de manière à ce qu'elle puisse se tenir dans un délai de six semaines de la demande de convocation, les Associés sollicitant cette convocation sont habilités à procéder eux-mêmes à la convocation.

Art. 26. Convocation - Ordre du jour des Assemblées.

26.1 Les Assemblées générales sont convoquées par la Gérance, sans préjudice des dispositions de l'article 25.2.

26.2 La convocation doit s'effectuer quinze jours au moins avant la date de la tenue de l'Assemblée.

26.3 La convocation indique les projets de résolution. Les projets de résolution ne figurant pas dans la convocation peuvent être annoncés ultérieurement, à condition de respecter les dispositions y afférentes déterminées à l'article 26.2.

26.4 Les convocations sont envoyées aux adresses des Associés inscrites au registre des titres.

26.5 Les Assemblées générales se tiennent dans la commune du siège social statutaire de la Société. Elles peuvent également se tenir à Mamer, au Grand-Duché de Luxembourg, ou dans une autre commune, mais dans ce cas, l'Assemblée générale ne peut valablement statuer que lorsque la totalité du capital souscrit est représentée à l'assemblée qui se tient.

Art. 27. Admission et Droits exercés en assemblée.

27.1 Chaque Associé a le droit d'assister aux assemblées, d'y prendre la parole et d'exercer les droits de vote attachés à ses Parts. Tout Associé peut se faire représenter aux assemblées par une autre personne justifiant d'une procuration écrite.

27.2 À toute Assemblée, chaque personne habilitée à voter est tenue d'émarger la feuille de présence. Le président d'une réunion de l'Assemblée générale peut également décider que d'autres personnes assistant à l'Assemblée d'émarger la feuille de présence.

27.3 Les Gérants siègent avec voix consultative à l'Assemblée générale des Associés.

27.4 Le président de séance de l'Assemblée générale peut décider d'autoriser l'admission d'autres personnes à la séance.

Art. 28. Président et Secrétaire de séance de l'Assemblée générale.

28.1 Le président d'une Assemblée générale est élu, par vote, à la majorité absolue des personnes ayant droit de vote présentes à l'Assemblée. Jusqu'à la tenue de ce scrutin, un Gérant officiera en qualité de président de la séance et faute de Gérants à la séance, le doyen en âge présent à la réunion officiera en président.

28.2 Le président de séance désigne un secrétaire de séance.

Art. 29. Procès-verbal, Consignation des délibérations.

29.1 Le secrétaire de séance dresse le procès-verbal des délibérations de l'Assemblée générale. Le procès-verbal est arrêté et adopté par le président et par le secrétaire, en foi de quoi, ceux-ci y apposent leurs signatures respectives.

29.2 Le président ou la personne ayant convoqué l'Assemblée pourra stipuler qu'un procès-verbal notarié des délibérations de l'Assemblée soit dressé. Le procès-verbal notarié est cosigné par le président de séance.

29.3 La Gérance tient acte des résolutions adoptées par l'Assemblée générale des associés dans des dossiers. Si la Gérance n'est pas représentée à l'Assemblée, le président de séance veille à transmettre une copie résumant les résolutions adoptées à la Gérance dans les meilleurs délais à l'issue de la clôture de la séance. Les dossiers dans lesquels sont consignées les résolutions de l'Assemblée générale sont conservés au siège administratif de la Société où les Associés peuvent en prendre communication. Sur demande, copie ou extrait est transmis à chacun d'eux gratuitement ou, au plus, au prix coûtant.

Art. 30. Adoption des résolutions en assemblée.

30.1 Chaque part donne droit à une voix.

30.2 Sauf disposition de la Loi ou des présents statuts prescrivant une majorité supérieure, l'Assemblée générale statue toujours à la majorité absolue des voix émises en présence d'un quorum minimum représentant au moins la moitié du capital souscrit. Faute de ce quorum, une seconde Assemblée est convoquée par lettre recommandée et cette seconde Assemblée peut valablement statuer à la simple majorité des voix, quel que ce soit le quorum de capital souscrit représenté alors.

30.3 En cas de partage des voix, la proposition de résolution est réputée être rejetée.

30.4 Au cas où les dispositions de la loi ou statutaires en matière de convocation n'auraient pas été respectées, l'Assemblée générale peut néanmoins valablement statuer, à condition que la décision soit prise à l'unanimité au cours d'une Assemblée où la totalité du capital souscrit est représentée.

30.5 Toute part appartenant à la Société ou à une filiale de la Société est privée du droit de vote à l'Assemblée générale des associés. Il en va de même pour toute part dont le Certificat est détenu par la Société ou une filiale de la Société.

30.6 Les Parts sociales privées du droit de vote en vertu de dispositions de la Loi ou statutaires n'entrent pas en compte pour le calcul d'une majorité ou d'un quorum.

Art. 31. Votes et Scrutins.

31.1 Il est voté oralement, sauf si le président décide d'un scrutin par bulletins secrets. Si le scrutin porte sur la désignation de personnes, toute personne habilitée à voter présente en Assemblée peut exiger la tenue d'un scrutin par bulletins secrets. Aux fins du présent article, le terme «par écrit» signifie par bulletin secret anonyme.

31.2 Les votes blancs et nuls seront considérés comme n'ayant pas été exprimés.

31.3 Si aucun titulaire d'un droit de vote présent à l'assemblée ne s'y oppose, il peut être voté par acclamation.

31.4 Sa voix est également prépondérante lorsqu'il s'agit de statuer sur le contenu d'une décision prise lors d'un vote sur une proposition non écrite. Toutefois, si l'opinion du président est contestée immédiatement après avoir été émise, un nouveau vote aura lieu si la majorité des titulaires d'un droit de vote présents l'exige, ou bien, si le vote considéré ne s'est pas fait par appel nominal ou par écrit, si un titulaire d'un droit de vote présent l'exige. Le second vote entraîne l'annulation et la caducité des effets juridiques du premier vote.

Art. 32. Délibérations par voie de consultation écrite hors assemblée.

32.1 Les Associés peuvent aussi prendre des décisions hors Assemblée générale, par voie de consultation écrite, à condition que ce soit à l'unanimité de tous les Associés titulaires d'un droit de vote. Les dispositions de l'article 27.3 s'appliquent par analogie.

32.2 Chacun des Associés est tenu de veiller à ce que les décisions prises conformément au paragraphe 1 soient portées dans les meilleurs délais à la connaissance de la Gérance par écrit et de les consigner dans des procès-verbaux ainsi que dit à l'article 29.3.

Chapitre XI. Modification des statuts, Modification de la forme juridique de la société, Dissolution et Liquidation.

Art. 33. Modification des statuts et de la Forme juridique de la Société.

33.1 Toute résolution ayant pour objet de modifier les présents statuts ne peut être prise qu'à une majorité des trois quarts des voix émises lors d'une Assemblée générale réunissant au moins les deux tiers du capital souscrit. Toute résolution emportant modification des présents statuts doit être constatée par acte authentique reçu par-devant un notaire officiant au Grand-Duché de Luxembourg. Au cas où l'Assemblée générale serait appelée à statuer sur une proposition ayant pour objet une modification des statuts, l'avis de convocation doit formellement en faire mention et, s'il s'agit d'une modification, reproduire in extenso littéralement le texte de la modification proposée, laquelle devra en même temps être déposée au siège administratif de la Société où elle pourra être consultée par les Associés, jusqu'au jour de la tenue de l'Assemblée. Tout Associé qui en fait demande reçoit gratuitement copie de la proposition de résolution de modification des statuts. Toute modification des statuts doit être constatée par acte authentique passé par-devant un notaire officiant aux Pays-Bas.

33.2 La Société peut modifier sa forme juridique sur une double résolution de l'Assemblée générale, l'une ayant pour objet de modifier la forme juridique et l'autre de modifier les présents statuts. Toute modification de la forme juridique de la Société doit s'effectuer dans le respect des conditions déterminées par la Loi. Une modification de la forme juridique de la Société ne doit pas entraîner la cessation ou perte de sa personnalité morale.

Art. 34. Dissolution et Liquidation.

34.1 La dissolution de la Société peut intervenir en vertu d'une décision de l'Assemblée générale des associés, laquelle décision qui devra être constatée par acte authentique reçu par un notaire officiant au Grand-Duché de Luxembourg. La proposition de résolution ayant pour objet la dissolution de la Société doit figurer dans le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée appelée à statuer sur la dissolution.

34.2 En cas de dissolution de la Société en vertu d'une résolution de l'Assemblée générale, les gérants seront chargés de la liquidation des actifs de la Société. L'Assemblée générale des associés peut désigner d'autres liquidateurs.

34.3 Pendant la liquidation les dispositions des présents statuts continueront de s'appliquer autant que possible.

34.4 Le solde après règlement des dettes sera réparti entre les Associés à proportion du montant global nominal des Parts possédées par chacun d'eux.

34.5 Par ailleurs, la liquidation est régie par les dispositions applicables de la Loi.

Pour les besoins des lois luxembourgeoises et hollandaises, les statuts sont arrêtés en langue anglaise.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante, représentée comme dit ci-avant, l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande de la même comparante, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Mamer, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la comparante, ceux-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H.J. KEMMERLING, F.H.R. SONNENSCHNEIDER, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 01 septembre 2010. Relation: ECH/2010/1197. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 02 septembre 2010.

Référence de publication: 2010119123/895.

(100135768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2010.

Ellerston Global Equity Managers Offshore (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.154.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2010.

Saphia Boudjani

Gérante

Référence de publication: 2010118294/13.

(100134497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Encore Plus Lux Co Ile de la Jatte II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 63.550,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 129.644.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010118295/13.

(100134258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Rom10 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 128.820.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 06 mai 2008, les mandats des Administrateurs M. Jean BODONI, M. Gabor KACSOH et M. Guy KETTMANN ainsi que celui du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme, ont été renouvelés pour une durée d'un an, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Luxembourg, le 26 AOUT 2010.

Pour: ROM10 S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Mireille Wagner

Référence de publication: 2010118423/16.

(100132805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

Elux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8371 Hobscheid, 24, rue de Steinfort.

R.C.S. Luxembourg B 138.108.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ELUX S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2010118298/12.

(100134144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Entreprise de Toitures Pick Succ. Huynen, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7795 Bissen, 6, Klengbousbiérg.
R.C.S. Luxembourg B 85.938.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ENTREPRISE DE TOITURES PICK
Société à responsabilité limitée
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2010118299/13.

(100134162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Eurasia Credit Card Funding III S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 142.056.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2010.
TMF Management Luxembourg S.A.
Signatures
Domiciliaire

Référence de publication: 2010118302/13.

(100134232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Eurasia Credit Card Funding III S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 142.056.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2010.
TMF Management Luxembourg S.A.
Signatures
Domiciliaire

Référence de publication: 2010118303/13.

(100134236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

FLG Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 124.179.

Il résulte qu'en date du 27 août 2010, les trois administrateurs DIRECTOR S.à r.l.,
M. Marc VAN HOEK et M. Domenico SCARFO ont démissionné de leur mandat avec effet immédiat.

Il résulte qu'en date du 27 août 2010, le commissaire aux comptes LUXFICUCIA S.à r.l. a démissionné de son mandat avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.
16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2010118305/15.

(100134318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

European Corporate Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 36, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 61.028.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010118304/10.

(100134488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Four J'S Development Tools Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 108.562.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 août 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010118306/10.

(100134095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Gérance PP S.à r.l. par des Propriétaires pour des Propriétaires, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7415 Brouch, 3, ënner Leschent.
R.C.S. Luxembourg B 108.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Gérance PP S.à r.l. par des propriétaires pour des Propriétaires
FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2010118308/12.

(100134173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Gimli S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 106.083.

Les comptes annuels au 30 Juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010118309/10.

(100134413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Garage Faber S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9160 Ingeldorf, 10, route d'Ettelbruck.
R.C.S. Luxembourg B 97.487.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GARAGE FABER S.à.r.l.
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2010118312/12.

(100134088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Gimli S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 106.083.

Les comptes annuels au 30 Juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010118310/10.

(100134415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Hair Contrast S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 54, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 50.876.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HAIR CONTRAST S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2010118323/12.

(100134175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

Grosvenor Hexagone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 109.168.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 août 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010118311/11.

(100134384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2010.

HDF Sicav Lux, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 152.653.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 23 août 2010 a nommé
Mr Patrice JOSNIN, HDF FINANCE S.A., 40 rue de la Pérouse F 75116 Paris
à la fonction d'administrateur de la société pour une période se terminant à l'assemblée générale ordinaire de juin
2011

Pour HDF SICAV LUX
SICAV-FIS
RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2010118754/16.

(100133598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.
